



l'édito d' **A**lain Bergounioux

Après le premier oral, hélas ! Après le second, holà !

Les débats télévisés de la primaire, à droite, font évidemment une grande part à la tactique politique pour accentuer les différenciations personnelles. Et le second débat n'a pas été différent - il a en même temps accentué le côté politicien. Mais, malgré tout, les prises de positions, aussi ramassées soient-elles, permettent de voir l'essentiel, c'est-à-dire, au-delà des mesures précises énoncées ici et là, de saisir quelles sont les logiques politiques qui sont à l'œuvre.

Le premier débat a jeté une lumière crue sur le projet économique et social largement commun des candidats, par delà les différences de chiffres. Il s'agit bien d'une logique libérale qui regarde plus vers Margaret Thatcher que vers Teresa May... L'amélioration attendue d'un recul de la protection des salariés, de la réduction des transferts sociaux, de la mise à l'écart des syndicats, d'avantages fiscaux pour les catégories sociales les plus favorisées, etc... dessine un projet dangereux et passéiste, dangereux parce que passéiste justement. Il est plus qu'étonnant que la droite ne tienne pas compte des réalités et des causes de la crise de 2008 - dont, en Europe, nous payons toujours les effets. L'urgence, aujourd'hui, est à la croissance. Nous avons besoin d'investissements importants et ils ne viendront pas seulement du marché. Penser de même que les avantages fiscaux pour les plus aisés favoriseront la consommation est évidemment erronée, ils accentueront plutôt la thésaurisation. Les candidats n'offrent donc, en rien, une politique économique convaincante pour l'efficacité, et promettent une politique sociale, elle, assurément injuste.

Il en va de même sur le sujet de l'éducation - que tout le monde s'accorde à dire décisif. C'était le thème le plus concret abordé dans le second débat. Il ressort des échanges quatre idées - ou plutôt quatre affirmations, à peu près unanimes. Il faudrait rétablir une autorité, qui aurait disparu, et avoir comme modèle l'école d'autrefois, celle qui instruisait et laissait l'éducation aux familles. Il faut mettre un terme au collège unique - seule NKM n'est pas de cet avis, tout en condamnant la réforme actuelle des collèges - pour favoriser

une orientation précoce. L'autonomie annoncée des établissements est celle, de fait, des directeurs d'établissements et suppose de renoncer à la carte scolaire. Et nul ne peut être surpris par la promesse de favoriser l'école libre - même si tous sont restés dans le flou (personne n'ayant osé reparler de la loi Falloux !). Toutes ces préconisations sont, également sur ce terrain, dangereuses et passées, dangereuses parce que passées. Elles ignorent les caractères du système scolaire, aujourd'hui, qui est loin d'être homogène, il y a au moins quatre ou cinq systèmes qui coexistent. La massification scolaire, qui est un fait, nous éloigne de l'école d'hier, et amène une dispersion dans l'enseignement secondaire auquel la plupart des élèves n'accédaient pas hier. La question est de gérer cette diversité en adaptant les enseignements - ce qui est en cours, mais est loin d'être abouti. Prôner, aujourd'hui, un « conservatisme scolaire », non seulement ne sera pas efficace - car nous avons besoin d'une élévation générale du niveau d'éducation - mais sera, à coup sûr, injuste -, car lorsqu'on parle d'orientation précoce, on sait bien qui est orienté !

Nous verrons bien le troisième débat - peut-être parleront-ils, d'environnement ! - mais, d'ores et déjà, nous en savons suffisamment pour faire les choix politiques qui devraient s'imposer. Nous avons, pour notre part, nous socialistes, déjà exposé nos propositions dans nos six « Cahiers de la présidentielle », en attendant la synthèse à venir. Nous avons tous les éléments de la comparaison. Menons là sans attendre.

Pour la droite, la santé n'est pas un atout, mais une « charge »

La politique menée par la droite en matière de santé et de sécurité sociale, de 2002 à 2012, a donné de mauvais résultats, en maintenant les plans successifs de restrictions.

Un bilan très négatif, de 2002 à 2012. Le déficit de l'assurance-maladie, sous les deux quinquennats de droite, s'est considérablement creusé pour atteindre plus de 10 milliards d'euros, en moyenne annuelle. L'hôpital a été attaqué avec la mise en place d'une convergence tarifaire déstabilisante pour le secteur public. Les déremboursements et franchises se sont accumulées, frappant d'abord les plus fragiles socialement et les patients les plus gravement atteints. L'inégalité sociale et territoriale d'accès aux soins s'est accentuée, au point que selon certaines études et enquêtes d'opinion, près du tiers de nos concitoyens hésitaient ou renonçaient à consulter, pour des raisons financières. La disparité de l'espérance de vie moyenne, à l'âge de 60 ans, selon les catégories socioprofessionnelles, s'est maintenue à un niveau supérieur à sept années. Il en est allé de

même pour l'espérance de vie moyenne en bonne santé. La politique de prévention est, par ailleurs, devenue le maillon faible avec la fragilisation de la médecine du travail et de la médecine scolaire.

Un cadrage macroéconomique de tous les dangers pour la santé. De ce point de vue, la droite n'a pas changé. Comment le pourrait-elle, d'ailleurs, au regard de la priorité donnée au cadrage financier ? Tous les candidats à la

consultation primaire préconisent une réduction des dépenses publiques et sociales de l'ordre de 100 à 150 milliards d'euros, en 5 ans, soit entre 20 et 30 milliards, par an. Dans le même temps, les mêmes postulants annoncent leurs intentions de réduire les recettes, à travers la diminution des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, la suppression pure et simple de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la majoration de l'abattement sur les grosses successions, la baisse du taux théorique de l'impôt sur les sociétés, et de la fiscalité générale sur le capital. Bref, une vraie logique de redistribution à rebours, qui pénaliserait en priorité, les services publics, et l'État social.

La santé redeviendrait donc l'une des contre-priorités de politique publique et, avec elle, toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur le creusement des inégalités d'accès aux soins. D'autant que la droite critique toujours les mesures prises par la gauche et, en particulier, celles visant à mieux encadrer les dépassements d'honoraires qui avaient connu une envolée sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

A moins de laisser filer les déficits et de provoquer une remontée mortifère pour notre économie et les ménages, des taux d'intérêt, cette double logique signifie, à l'évidence, des coupes sombres dans l'assurance-maladie, la fonction publique hospitalière, l'hôpital public. La santé redeviendrait donc l'une des contre-priorités de politique publique et, avec elle, toutes les

conséquences que l'on peut imaginer sur le creusement des inégalités d'accès aux soins. D'autant que la droite critique toujours les mesures prises par la gauche et, en particulier, celles visant à mieux encadrer les dépassements d'honoraires qui avaient connu une envolée sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Des propositions caricaturales. En fait, les propositions de la droite, en termes de santé et de protection sociale, s'avèrent très conver-

gentes. Le plus franc, mais aussi le plus brutal, de tous les candidats aux primaires étant Nicolas Sarkozy qui annonce sans détour, une baisse systématique du niveau de prise en charge, par la Sécurité Sociale, des actes et médicaments d'environ 3 points, soit plus de 4 % en proportion. Sachant que tous les autres rivaux de cette primaire seraient conduits à agir de même, en cas de victoire, au regard de leur cadrage fiscal et macroéconomique. Une baisse de 3 points du niveau de remboursement représente, en effet, 6 milliards de moindre prise en charge pour les assurés sociaux, ou un surcoût, à travers la tarification des mutuelles et des complémentaires. En fait, la droite annonce déjà qu'elle serait incapable de tenir les dépenses, sans le recours à de nouveaux et importants déremboursements.

Parmi les propositions, communes à tous, il y a la suppression de l'Aide médicale d'État, l'AME, sauf pour les situations d'urgence. Cette mesure paraît emblématique d'une certaine conception des rapports humains et, surtout, de l'obligation de soigner. Elle vise, en fait, à stigmatiser. Elle porte en elle, une incohérence et une forme d'absurdité.

Une incohérence, car chacun sait bien qu'une infection - ou une pathologie mal soignée ou non soignée - peut dégénérer et se traduire ensuite par des frais décuplés. Une forme d'absurdité, car elle peut surtout se transformer en pandémie, touchant très vite une large partie de la population. Le dogmatisme idéologique ne saurait trancher de tout, surtout dans le domaine de la santé.

Les candidats de la droite proposent également d'abandonner « le compte pénibilité », au risque d'aggraver les inégalités d'espérance de vie.

La droite, dans toutes ses composantes, conti-

nue, d'autre part, de critiquer La Couverture mutuelle universelle (CMU), cherchant en permanence à stigmatiser et à culpabiliser les plus fragiles. Laurent Wauquiez, président, par intérim, des « Républicains » semble faire des émules. Cette attitude conduit à une sorte de double peine, pour celles et ceux qui sont déjà placés sur le bord du chemin, à l'issue d'un chômage qui s'éternise ou d'un accident de la vie. Elle dispense surtout ces donneurs de

leçon très rétrogrades, de préciser leurs intentions sur les conséquences territoriales et sanitaires de la libre installation des médecins, ou sur le problème persistant - même s'il a diminué en intensité, grâce à l'action de la gauche - des dépassements d'honoraires, encore trop souvent pratiqués, notamment par certains praticiens spécialistes

Les néoconservateurs préconisent aussi un vrai retour en arrière, avec la proposition de mettre fin au processus de généralisation du « tiers-payant ». Il ne faut pas sous-estimer cette intention, même si elle heurte une forte majorité de fran-

çais. La droite reste, en effet, dans le déni. De plus, celle-ci est prête à céder à l'injonction de ses électors les plus fidèles. Enfin, et surtout, cette mesure de généralisation progressive, emblématique de l'action de la gauche contredit l'approche idéologique profonde des conservateurs. En effet, le « tiers-payant » généralisé, actuellement mis en place, permet à la fois de réduire les inégalités dans l'accès aux soins et de mieux assurer les fondements d'une authentique politique de prévention, en lien avec le médecin traitant et référent... Intolérable aux yeux de la droite.

Il s'agit aussi, pour les principaux responsables de la droite, de reprendre le cours de la fragilisation de l'hôpital public, engagé à la fin

La droite n'a pas de projet de santé, mais simplement une volonté de défaire ce que le gouvernement de la gauche a entrepris, y compris en réussissant à rétablir les comptes sociaux. Elle n'a rien à proposer en matière de prévention, de santé au travail, de lutte contre le tabagisme, ou de sécurité alimentaire, si ce n'est une « vulgate » d'inspiration libérale, visant à éviter de porter ombrage aux intérêts des groupes de pression.

des années 2000, à l'initiative de Nicolas Sarkozy et de François Fillon, à travers les fameuses « convergences tarifaires », hospitalisation publique/hospitalisation privée. Cette démarche sape le fonctionnement et la place de l'hôpital public dans le système de santé pour deux raisons simples. D'une part, parce que l'hôpital possède des missions spécifiques de formation et de recherche ; d'autre part, parce que celui-ci doit aussi assurer des missions évidentes de service public, à travers les urgences et l'égalité d'accès aux soins. Les objectifs sont clairs. Renforcer la sphère de l'hospitalisation privée et les logiques de privatisation rampante de la protection sociale et sociale qui en découlent.

Un ultralibéralisme assumé. Le refus affiché par la droite, d'envisager une politique de prévention sanitaire, sa démarche de stigmatisation des plus pauvres et des plus fragiles, sa capacité à discriminer au nom de sa « croisade contre l'assistanat » confortent le même réflexe. La droite n'a pas de projet de santé, mais simplement une volonté de défaire ce que le gouvernement de la gauche a entrepris, y compris en réussissant à rétablir les comptes sociaux. Elle n'a rien à proposer en matière de prévention, de santé au travail, de lutte contre le tabagisme, ou de sécurité alimentaire, si ce n'est une « vulgate » d'inspiration libérale, visant à éviter de porter ombrage aux intérêts des groupes de pression.

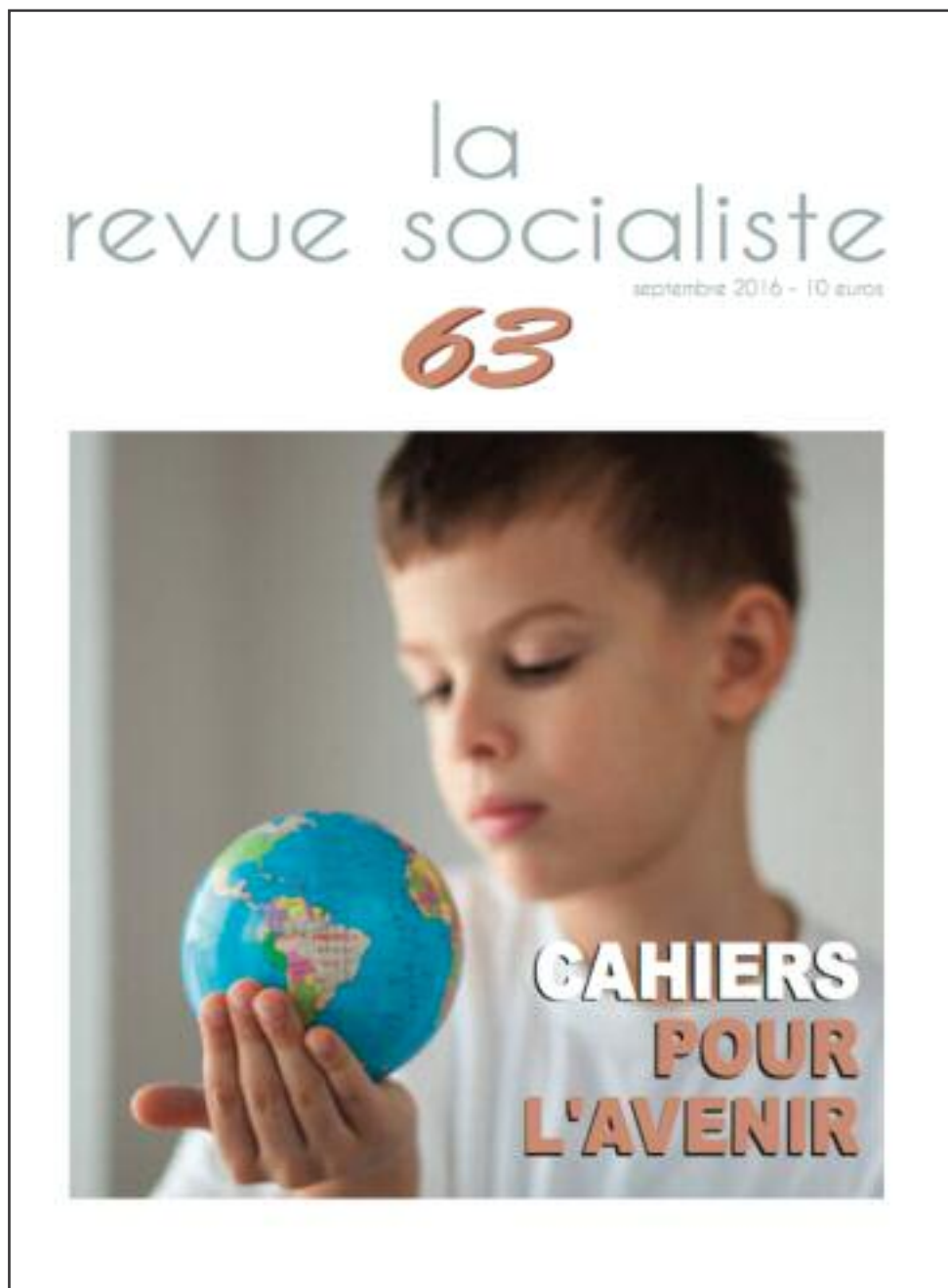
Elle entend ainsi réduire la sphère de la protection sociale et de la mutualisation des moyens qui l'accompagne ; affaiblir les solidarités et les ressorts d'une santé publique performante. Avec, au bout du compte, trois conséquences majeures : le creusement des inégalités devant un bien public majeur, la santé ; l'affaiblissement de la santé du plus grand nombre, et donc du pays, faute d'une « solvabilisation » suffisante des dépenses, qui altérerait d'ailleurs non seulement l'état de santé de la population, la situation des patients, mais aussi l'avenir de la plupart des médecins. A défaut de la solvabilisation publique de la demande par l'intermédiaire de la Sécurité sociale, il n'y aurait aucune possibilité de maintien en l'état, et à fortiori, d'essor de l'offre médicale curative ou préventive.

Les recettes de la droite s'apparentent à celles de « Gribouille ». Elles ne servent même pas les intérêts bien compris de la médecine libérale dans son ensemble. Elles transformeraient la santé publique en simple variable d'ajustement, tournant le dos à une société solidaire et de bien être, et compromettant l'intérêt général et l'avenir du pays. Car, l'investissement en faveur de la santé pour tous, et tout au long de la vie de chacune et de chacun, reste la marque d'une société de progrès.

M.B.

La Revue Socialiste

**Le numéro de ce mois-ci consacre un dossier spécial
aux cahiers de la présidentielle. À lire !**



MR. MME. Mlle.

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

Ci-joint mon règlement de la somme de euros par chèque à l'ordre de Solfé Communications – Revue socialiste

DATE :

SIGNATURE :



Claude Pigement...

... est l'ex « monsieur santé » du PS. Fin connaisseur du monde médical, il évoque les propositions formulées par la droite en la matière et les politiques mises en œuvre par la majorité gouvernementale, depuis 2012.

« La droite entend revenir sur le service public hospitalier que le gouvernement a rétabli, et instaurer une convergence tarifaire entre secteurs privé et public »

? *Quelles sont, d'après vous, les initiatives et les propositions les plus régressives de la droite en matière de santé ?*

Prenons trois mesures qui comptent, sans aucun doute, parmi les plus régressives. Les deux premières – suppression de l'AME et du tiers-payant généralisé obligatoire – sont partagées par tous les candidats à la primaire. La troisième, qui est en même temps la plus dure, est propre à Nicolas Sarkozy, qui entend ramener

de 76 à 73 % la prise en charge par la Sécurité sociale des dépenses de santé.

Tous les candidats proposent donc la suppression de l'AME, à l'exception des soins d'urgence. Il s'agit là d'une véritable régression, dans la mesure où les personnes en situation irrégulière qui perçoivent un revenu inférieur à 721 € peuvent accéder à la gratuité des soins. Ce qui est très grave en terme de santé publique, dans la mesure où les publics visés vivent dans la plus grande précarité et que, faute de soins élémen-

taires, ils peuvent contracter des pathologies plus lourdes, telles que des maladies infectieuses ou la tuberculose. Ne pas leur permettre l'accès aux soins, c'est les condamner à une hospitalisation certaine dont le coût, pour la Sécurité sociale, sera beaucoup plus élevé. Sans compter qu'ils peuvent propager des épidémies dans toute la société. Le risque est donc à la fois grand pour eux et leur environnement direct. Il s'agit là très clairement d'un non sens, puisque le coût d'hospitalisation sera nécessairement plus élevé à plus ou moins brève échéance.

Deuxième point clivant, le tiers-payant. Tous les candidats à la primaire estiment que cette mesure conduira les patients à recourir davantage aux consultations médicales, avec des conséquences financières négatives pour la Sécurité sociale. Ce qui est à la fois faux et ridicule. J'ajoute que la généralisation du tiers-payant permet aux personnes directement concernées de ne pas procéder à des avances de frais et de se soigner dans les meilleures conditions. Ceci vaut, en particulier, pour celles et ceux dont les revenus se situent au-dessus de la CMU (721 €) et de l'aide à la complémentaire (autour de 1 000 € pour une personne seule). Les assurés sociaux qui perçoivent le smic ne bénéficient, en revanche, pas de cette possibilité. Ce qui les contraint d'avancer le coût de la consultation avant de percevoir un quelconque remboursement par la Sécurité sociale et leur mutuelle. Or, ils ne peuvent se permettre le moindre découvert, même pour quelques dizaines d'euros.



Que répondez-vous aux médecins qui estiment que la généralisation du tiers-payant représentera une charge de travail supplémentaire qu'ils ne sont pas en mesure d'assumer ?

Cet argument doit être pris en compte, et il ne faut pas les pénaliser financièrement, en limitant, autant que faire se peut, les manipulations administratives. Il faut d'ailleurs bien distinguer les arguments déployés par certains profession-

nels qui voient dans le recours au tiers-payant un moyen d'étatiser le système de soins de ceux qui estiment être pénalisés par une surcharge administrative. Rappelons leur que des logiciels seront mis à leur disposition, d'ici la fin 2017, en lien avec la Sécurité sociale et les mutuelles, pour les soutenir dans leurs tâches. Ils pourront ainsi bénéficier du paiement de la part obligatoire et des complémentaires, même si, en l'état, le tiers-payant ne concerne que cette même part obligatoire. Il n'en a pas moins été élargi aux affections longue durée (ALD), aux femmes enceintes et aux accidents du travail. Ce qui mène

à 15 millions, le nombre de personnes couvertes, depuis le 1er juillet dernier.

Reste l'argument déployé par les médecins qui estiment qu'ils ne sont pas payés par un certain nombre de complémentaires. C'est un vrai problème. Tant et si bien qu'un important travail est mené de front, par la Sécurité sociale et les complémentaires, pour définir une méthode et mettre au point un logiciel per-

mettant aux médecins d'être payés au mieux par les deux entités. La ministre en charge de la Santé s'y est personnellement engagée.

J'ajoute que des contrats responsables et solidaires de la Sécurité sociale intégrant le tiers-payant ont été mis en place cette année. Ils concernent 96 % des assurés sociaux qui bénéficient d'une complémentaire. À terme, les choses se feront tout naturellement, et je doute fort que la droite ose remettre en cause le principe du tiers-payant, à l'heure où une grande partie de la population y est favorable, selon plusieurs études d'opinion.

Troisième point, et non des moindres : Nicolas Sarkozy propose de ramener à 73 % la part de prise en charge de la Sécurité sociale dans le remboursement des soins. Soit, une différence de 3 % à la baisse correspondant à une enveloppe de 6 milliards d'euros, nécessairement prise sur les ménages ou les complémentaires qui ne manqueront pas d'augmenter leurs coti-

sations en conséquence. Il s'agit là d'une mesure antisociale qui fait suite à une proposition qu'il avait faite en tant que Président des Républicains, lors de la convention nationale du 2 juillet dernier visant à définir un projet commun.

Enfin, la droite entend revenir sur le service public hospitalier que le gouvernement a rétabli, et instaurer une convergence tarifaire entre secteurs privé et public. Ce qui est très grave, dans la mesure où les missions diffèrent sensiblement et que l'hôpital public a vocation à faire de la formation, de la recherche et à prendre en charge les urgences, ainsi que d'accueillir tous les malades, sans distinction. Au-delà, tous les candidats souhaitent conforter l'autonomie des hôpitaux publics, dans une logique d'hôpital « entreprise », et prévoient une baisse d'effectifs dans la fonction publique.

?

Comment est-il possible de parvenir à un quasi équilibre des comptes de l'assurance-maladie ?

Le gouvernement est parvenu à réduire les déficits de l'assurance-maladie de manière significative, passant de 5,8 milliards, en 2015, à 4,1 milliards, en 2016. Ces résultats sont prometteurs. Ils s'expliquent par une hausse des recettes, du fait de l'augmentation de la masse salariale, et une maîtrise des dépenses de santé sans déremboursement. D'après les projections, le déficit du régime général de la Sécurité sociale devrait connaître une nouvelle baisse en 2017. Tant et si bien que nous parviendrons à l'équilibre, comme ce fut déjà le cas en 1999, 2000 et 2001, sous le gouvernement Jospin.

?

Certains estiment, à droite, que ces

?

chiffres ne tiennent pas compte du Fonds de solidarité vieillesse (FSV). Que leur répondez-vous ?

Ils se trompent, d'autant que le FSV finance le minimum vieillesse et les cotisations retraite des chômeurs. Le problème est donc différent et renvoie à la question du traitement du chômage.

Les résultats enregistrés en 2016 démontrent la réussite de la politique de maîtrise des dépenses du régime d'assurance-maladie famille et vieillesse.

?

Comment est-il possible de rééquilibrer les politiques de prévention, en matière de santé ?

Avec le gouvernement et la gauche, force est de constater que la loi santé portée par Marisol Touraine s'est révélée un outil majeur, en la matière. L'expérimentation décidée sur six ans de « salles de shoot » participe de cette politique, au regard de ce qui se passe à l'étranger, en réduisant de manière significative les cas de VIH et d'hépatites C. Autre satisfaction, le paquet neutre et la hausse des tarifs du tabac, qui freinent les ardeurs des jeunes qui pourraient être tentés par le tabagisme.

Dans le même temps, l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'INPES (éducation et prévention) et l'EPRUS, l'établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires, seront absorbées dans une grande agence nationale de santé publique : France santé publique. Pour la première fois, la France sera dotée ainsi, à l'instar des États-Unis, de l'Angleterre ou du Québec, d'un établissement regroupant à la fois les missions de prévention et de promotion de la santé, d'alertes et de surveillance, et d'intervention et de réponses.

Difficile de ne pas évoquer également la gratuité pour les mineures de la contraception, ou bien encore la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, qui assure une meilleure reconnaissance du rôle des aidants dans la prise en charge des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives. Enfin, les différents plans cancer permettent un meilleur traitement de cette pathologie. Le dernier en date, présenté par le pro-

fesseur Jean-Paul Vernant, et annoncé par le Président de la République, insiste à cet égard sur la prévention. Au même titre que le plan de lutte contre la maladie de Lyme, présenté par Marisol Touraine, qui toucherait plus de 26 000 personnes supplémentaires chaque année.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

Ce que propose la droite...

- ◆ accès aux soins réduit ;
- ◆ suppression du tiers payant généralisé ;
- ◆ abaissement du taux de prise en charge par la Sécurité sociale des dépenses de santé, de 76 % à 73 % ;
- ◆ suppression de l'Aide médicale d'Etat (AME) pour la remplacer par une prise en charge des soins urgents et vitaux ;
- ◆ réorganisation du système de soins : passage des hôpitaux à une forte autonomie d'organisation, dans la logique de l'hôpital « entreprise ».

Source : *Les fiches de la riposte*, Parti socialiste, octobre 2016.



Jérôme Fourquet...

... dirige le département Opinion et stratégies d'entreprise de l'Ifop. Il publie, ce mois-ci, *Accueil et submersion. Regards européens sur la crise des migrants* (éditions de l'Aube, 17,80 €, 161 p.) dans lequel il analyse les effets sur l'Europe de l'arrivée de plusieurs centaines de milliers de réfugiés. Entretien.

« La thématique du Limes et de la frontière surgit un peu partout pour prétendre se protéger des vents mauvais »

? *Comment les opinions européennes réagissent-elles à l'arrivée de migrants sur les côtes méditerranéennes ?*

Les réactions diffèrent au gré des pays. Au début du processus, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne ont été beaucoup plus favorables à l'accueil des réfugiés que la France ou la Grande-Bretagne. Ces différences tiennent souvent au positionnement des uns et des autres. Est-on dans un territoire d'accueil ou excentré des flux, comme peut l'être la France ? Elle sont également d'ordre historique : l'Italie

et l'Espagne sont ainsi de vieilles terres d'émigration et éprouvent une réelle sollicitude vis-à-vis des migrants. De son côté, l'Allemagne, qui peut compter sur une économie prospère, a besoin de ressources humaines pour compenser une démographie déclinante. Et nombreux sont ceux qui perçoivent dans le patronat allemand les avantages qu'ils peuvent tirer de cette immigration. J'ajoute que ce pays a accueilli plus de 10 millions de réfugiés, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. N'oublions pas ainsi ces réfugiés qui ont fui devant l'avancée de l'Armée rouge, ces

Flüchtlinge qui se sont enfuis de RDA avant la création du Mur de Berlin, ou les descendants des Allemands de la Volga qui ont quitté l'URSS, au moment de la chute de l'empire soviétique.

Ajoutons que si la France a accueilli un million de pieds-noirs, ses efforts sont sans commune mesure avec ceux de nos voisins d'outre-Rhin qui ont intégré plus de 10 millions de compatriotes à différentes périodes de l'histoire récente. Les médias et les leaders d'opinion allemands n'ont d'ailleurs pas hésité à jouer sur la corde sensible, en montrant que ces migrants n'ont eu de cesse, de longue date, de fuir le communisme, la guerre et le totalitarisme. Avec un effet de résonance bien plus fort en Allemagne qu'en France.



Quel est le rôle des dirigeants politiques ? Suivent-ils l'opinion ou prennent-ils des décisions qui vont à l'encontre de ce que celle-ci est amenée à penser ?

Le comportement d'Angela Merkel, favorable à l'accueil, en septembre 2015, et du gouvernement français, plus réticent, laisse transparaître des différences, même si la situation a évolué, depuis. Avant même que la chancelière ne se prononce sur le sujet, les enquêtes montraient d'ailleurs que l'opinion allemande y était favorable, tandis que l'attitude plus prudente du couple exécutif français s'est soldée par un sentiment de réserve, de défiance, voire même d'inquiétude. L'état de l'opinion est donc une donnée que chacun doit s'employer à prendre en compte. Mais il n'est pas interdit de penser que l'attitude de nos gouvernants a un impact rétroactif sur celle-ci. Paradoxalement, la France qui n'est ni le principal pays de destination des réfugiés, ni même un point d'arrivée important des flux migratoires, compte parmi les plus réticents. Il nous faut donc creuser ce qui apparaît clairement comme une interrogation.



Comment expliquer les différences



d'attitudes et le fait que certains pays se montrent particulièrement réticents, alors même que le nombre de réfugiés arrivant sur leur territoire y est faible ?

Plusieurs facteurs peuvent se combiner. Nous avons parlé de la question économique qui vaut à l'Allemagne de surseoir à son déclin démographique, en renouvelant ses besoins de main-d'œuvre, avec un taux de chômage de l'ordre de 5 %, pendant que la France ne parvient pas à absorber le flux des jeunes entrant chaque année sur le marché du travail, avec un taux de chômage supérieur à 10 %. L'excédent budgétaire, d'un côté, le déficit, de l'autre, pèsent lourdement dans la balance.

À cela, s'ajoutent l'émigration et l'immigration qui valent aux pays du Sud de l'Europe d'éprouver une certaine compassion à l'égard des réfugiés. A une ou deux générations, beaucoup de familles comptent des membres qui sont partis pour fuir une situation parfois difficile. Ceci est beaucoup moins le cas de la France et de surcroît, à l'exception notable des

pieds-noirs, elle a été confrontée à une immigration plus économique que politique.

Enfin, il y a le climat idéologique et tout se qui se noue autour de la problématique des migrants. Alors même que la question de la gestion des flux migratoires n'atteint pas les mêmes proportions d'un pays à l'autre, cette question figure au troisième ou quatrième rang des motivations et préoccupations des électeurs, en prévision des élections de 2017. Le sujet est donc très sensible, et l'on voit bien que la population française se montre particulièrement réfractaire sur ce point.



Comment expliquer cette réticence ?

Des liens font corps avec d'autres inquiétudes profondes, propres à la société française, à commencer par la concomitance de cette crise migratoire avec la menace terroriste. Ils s'ex-

priment avec le syndrome du cheval de Troie, abondamment utilisé par Daech. En clair, il s'agit d'infiltrer les colonnes de réfugiés, afin de semer la mort et le chaos, en Europe. C'est malheureusement ce qui s'est produit en France, puisqu'un certain nombre des auteurs des attentats de Paris étaient infiltrés. Ceci était également perceptible en Allemagne, où des Syriens projetaient de passer à l'acte, en s'immiscent parmi les migrants. C'est cependant sur le territoire français, durement éprouvé par les attentats, que le sentiment de méfiance a été le plus virulent, en lien avec la porosité des frontières et la libre circulation des armes et des terroristes.

J'observe, par ailleurs, que la vague terroriste à laquelle nous avons été confrontés, a mis en lumière l'existence d'un terrorisme « made in France ». Avec plusieurs milliers d'individus radicalisés, un nombre élevé d'acteurs issus de l'immigration, mais de nationalité française, qui n'ont pas hésité à prendre les armes pour éliminer leurs concitoyens. Qu'il s'agisse de Coulibaly, en janvier 2015, de ceux qui sont passés à l'acte, le 13 novembre, de l'auteur de l'attentat

de Nice, le 14 juillet dernier, ou bien encore des jeunes égorgeurs du prêtre de Saint-Etienne du Rouvray, tous étaient français ou résidents à part entière. De ce point de vue, l'explosion de la menace terroriste a mis en lumière, de manière cruelle et cinglante, les ratés de notre modèle d'intégration. Il existe donc bien un problème majeur dans notre société. perturbateurs les conspuaient.

? *Comment est-il possible de rétablir le lien qui unit ces jeunes à la communauté française ?*

L'urgence est de repenser l'intégration à la française, en lien avec les populations issues de l'immigration. C'est toute la problématique

Alors même que la question de la gestion des flux migratoires n'atteint pas les mêmes proportions d'un pays à l'autre, cette question figure au troisième ou quatrième rang des motivations et préoccupations des électeurs, en prévision des élections de 2017. Le sujet est donc très sensible, et l'on voit bien que la population française se montre particulièrement réfractaire sur ce point.

des « Molenbeek à la française » qui fait débat. Récemment encore, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, expliquait ainsi que l'État et la République étaient en train de marquer des points contre l'islamisme, mais que le combat serait long, dans la mesure où ces pratiques sont « enkystées » dans nos territoires. Face à une société française qui n'est pas préparée au modèle multiculturel qui la caractérise désormais, le bien-fondé de populations allogènes pose clairement question. Or, en l'état notre système d'intégration fonctionne mal. Sans compter que le fait que les populations migrantes soient souvent issues de pays

musulmans ajoute à la difficulté. Ce qui a valu, d'ailleurs, récemment à certains élus issus des rangs de la droite de donner leur quitus à l'accueil de réfugiés, à l'unique condition qu'ils soient d'obédience chrétienne. Histoire de les intégrer plus rapidement et de limiter les risques liés à l'insécurité culturelle. On voit bien que les origines musulmanes de ces populations ajoutent au problème. Rien à voir avec l'accueil beaucoup plus ouvert, il y a trente ans, des boat people. Et ce, parce qu'il n'y

avait aucun risque, à l'époque, d'importation du terrorisme et que notre modèle d'intégration ne connaissait pas les ratés auxquels il se retrouve confronté aujourd'hui.

? *Quelles sont les conséquences électorales de cette crise des migrants ?*

La question des migrants figure parmi les principaux éléments déterminants du vote, en 2017, avec le chômage, le terrorisme et la fiscalité. La poussée du FN lors des élections régionales de décembre 2015 a d'ailleurs été largement conditionnée par les attentats du mois de novembre, au même titre que la crise migratoire qui a eu une incidence directe sur le vote des électeurs. On peut penser que cette

problématique continuera à produire ses effets, à l'échelle nationale, pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, en sus du contrôle des frontières et du rapport à la mondialisation.

Au-delà, cette crise a contribué au rebond spectaculaire de l'AfD en Allemagne, créé au moment de la crise de l'euro par des professeurs d'économie et des cadres de la CDU. Ce parti ensuite en perte de vitesse a enregistré d'excellents résultats, depuis l'automne 2015 quand il a pris un virage clairement anti-migrants. Au point qu'Angela Merkel est contestée, aujourd'hui, sur ses bases. En Autriche, pays de transit vers l'Allemagne, le deuxième tour de la présidentielle entre l'extrême droite et un candidat écologiste s'est traduit par un important clivage sur la question des migrants. En Grande-Bretagne, le Brexit l'a emporté, en prenant appui sur la question des flux migratoires, même si la problématique y est différente. Comment ne pas évoquer, enfin, la victoire aux primaires des Républicains, de Trump qui a su exploiter avec habileté la question du mur à la frontière américano-mexicaine.

Dans tous ces pays, le camp souverainiste défendant une vision fermée de la société, rassemble les catégories modestes et populaires issues des zones périphériques. La concurrence sur le marché du travail y est plus durement ressentie qu'ailleurs, mais la question des migrants et des flux incontrôlés y est perçue comme le visage d'une mondialisation qui fait exploser tous les carcans traditionnels. En France, Patrick Buisson a d'ailleurs fortement incité Nicolas Sarkozy à user de la thématique de la frontière, celle qui protège les bons Français des terroristes et des migrants. Partout en Occident, on nous assène que le plus dur reste à venir et qu'il est urgent de se protéger ! La thématique du Limes et de la frontière surgit un peu partout pour prétendre se protéger des vents mauvais.



Peut-on parler d'une recrudescence du repli sur soi et de la xénophobie dans les pays d'accueil ?

L'affaire me paraît plus complexe. Pascal Perrianeau évoque, à juste titre, la coexistence de sociétés ouvertes et fermées, dans un contexte où la demande de protection se fait de plus en plus forte, sur fond de relents xénophobes.

Le principal moteur, déjà présent dans le référendum de 2005, tient davantage, me semble-t-il, dans l'émergence de l'insécurité économique, culturelle et physique face aux vents nouveaux. Avec l'idée que l'ordre ancien s'estompe peu à peu, au profit d'un modèle aux contours incertains, dont une partie de la

population peut tirer profit. À l'inverse, d'autres catégories sociales et démographiques ont la sensation de figurer parmi les perdants, et se sentent menacées économiquement et culturellement. Avec cette peur chevillée au corps que des individus issus d'autres horizons puissent leur imposer leurs propres règles.

C'est précisément la vision que tentent de nous imposer les théoriciens du

« Grand remplacement », en attisant les peurs.

Prenons l'exemple de l'Autriche qui est confrontée aux mêmes problèmes démographiques que son voisin allemand. Un élément a pesé lourdement dans la campagne. Le président socialiste sortant a commis une bourde, en indiquant qu'en 2015, il y a eu plus d'entrées de migrants et d'immigrés dans ce pays que de naissances ! Ce sont là des chiffres factuels qui peuvent nourrir un sentiment de ressentiment, en ouvrant le processus d'une recomposition de la société sans grand rapport avec ce que les générations précédentes ont pu connaître. Appelons cela comme on veut, mais historiquement quand les équilibres démographiques sont modifiés sur un

La poussée du FN lors des élections régionales de décembre 2015 a d'ailleurs été largement conditionnée par les attentats du mois de novembre, au même titre que la crise migratoire qui a eu une incidence directe sur le vote des électeurs. On peut penser que cette problématique continuera à produire ses effets, à l'échelle nationale

territoire les choses se passent rarement bien. Et quand le JDD, reprenant les données du Ministère de l'Intérieur, estime à 15 000 le nombre d'individus radicalisés sur tout le territoire français, l'insécurité, déjà présente avant les attentats, ne fait que décupler. Tout s'imbrique. Ceci vient valider une vision du monde à la fois pessimiste, décliniste et angoissée qui semble être corroborée par des faits objectifs auxquels les extrémistes ne manquent naturellement pas de se référer. Tant et si bien qu'ils paraissent, pour beaucoup, en phase avec ce sentiment et le sens de l'histoire. Marine Le Pen s'appuie d'ailleurs toujours sur ce type de faits pour démontrer sa vision du monde.



Comment cette problématique s'imbrique-t-elle avec la menace terroriste, le rapport à l'islam et la question de l'identité ?

Des manifestations sont organisées pour ou contre les centres d'accueil et d'orientation. Si la société française est l'une des plus réfractaires au principe de l'accueil, nombre de gens de gauche ou issus des milieux catholiques y sont favorables. Ils restent cependant minoritaires face à une opinion inquiète face à la montée du terrorisme et qui craint clairement des infiltrations terroristes ou les agressions : qui est hébergé, si ce n'est, la plupart du temps, des jeunes hommes seuls, de confession musulmane, « prédateurs », pour certains ? J'ajoute que les affaires du foulard, des prières de rue, des cantines, des piscines et, plus récemment, du port du burkini pèsent de tout leur poids dans le débat sur la laïcité. Laquelle bénéficie d'un regain d'intérêt subit, en lien avec l'islam, sa place et sa visibilité dans la société française. Avec, en filigrane, le passé colonial, la question de la guerre des civilisations et l'égalité hommes-femmes. Tout cela est amplifié par le problème des migrants et des terroristes. D'où les slogans sur le thème « on est chez nous ! » qui dénotent un réel malaise.



Face à l'afflux massif des centres, la situation devient vite ingérable.

Oui. Ce qui a le don, d'ailleurs, d'inquiéter l'opinion, instrumentalisée par des élus issus de la droite dure, dont Laurent Wauquiez, Eric Ciotti ou Christian Estrosi. Le maire de Béziers, Robert Menard, s'est lui-même livré à un grossier photomontage en guise d'affiche de propagande. Et force est de constater que ces personnalités sont suivies, dans leur élan, par une partie de la population. D'après un récent sondage de l'Ifop, les Français ne sont ainsi que 17 % à condamner les mouvements d'opposition à la création de centres dans les villes concernées, contre 38 % qui en approuvent le principe et 45 % qui déclarent comprendre les manifestations. Avec le sentiment que l'afflux est massif et que les pouvoirs publics sont impuissants à le réguler. Et l'on voit sur ce point que le terme de « jungle » qui s'applique à Calais entre peu à peu dans le langage courant et est repris d'ailleurs par des politiques, et pas uniquement de droite.

Et quand le JDD, reprenant les données du Ministère de l'Intérieur, estime à 15 000 le nombre d'individus radicalisés sur tout le territoire français, l'insécurité, déjà présente avant les attentats, ne fait que décupler. Tout s'imbrique. Ceci vient valider une vision du monde à la fois pessimiste, décliniste et angoissée qui semble être corroborée par des faits objectifs auxquels les extrémistes ne manquent naturellement pas de se référer.

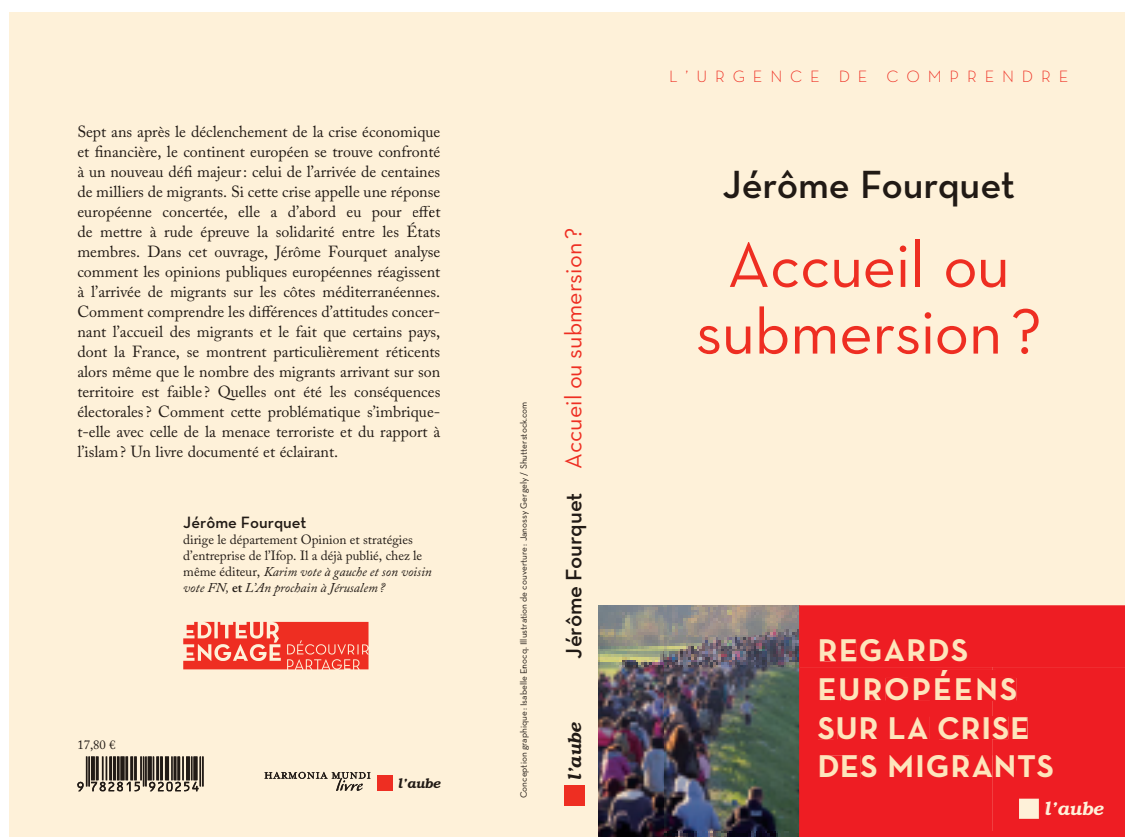
Au-delà des tensions entre les différents intérêts nationaux, quelle réponse peut-on apporter aux problèmes soulevés par la crise migratoire ?

Les réponses sont connues, à commencer par l'aide au développement, pratiquée depuis vingt ans. Compte tenu de l'état des finances publiques, elle reste cependant difficile à mettre en œuvre. Pour construire une politique de développement économique digne de ce nom, il faut pouvoir compter sur une réelle stabilité politique et sécuritaire. Or, pour l'heure, certains pays ne remplissent pas ces conditions. Fort de ce constat, la construction de centres d'accueils de taille limitée et bien répartis sur le territoire peut s'avérer particulièrement efficace. Mais se pose également la question de l'application de la loi. Les personnes ayant fait leur demande de titres de séjour et qui ont été déboutées restent

ainsi sur le territoire dans 90 % des cas. Ce qui ne favorise naturellement ni l'adhésion ni l'accueil. Une juste répartition des réfugiés sur le territoire, avec des effectifs encadrés et limités, l'efficacité garantie du mécanisme de renvoi ou de retour, et l'engagement des principaux dirigeants de gauche à assumer les avantages d'un accueil raisonnable et maîtrisé pour contrebalancer le dis-

cours des identitaires me paraissent être indispensables pour faciliter une intégration réussie. On peut saluer sur ce point l'initiative lancée par le Parti socialiste, autour des villes solidaires, même si l'absence de relais nationaux se fait cruellement sentir dans le débat public.

Propos recueillis par Bruno Tranchant



Défense de l'industrie, il est urgent d'agir !

Par **Edouard Martin**, député européen, membre de la Délégation socialiste française, membre de la commission « Industrie, recherche et énergie »



Caterpillar à Gosselies en Belgique et Alstom à Belfort en France, deux usines promises à la fermeture sont venues rappeler que la désindustrialisation continue son œuvre de déstructuration des tissus économiques et sociaux par la suppression de milliers d'emplois directs et indirects.

Rappelons tout d'abord que ces deux usines font partie du cœur de l'industrie manufacturière européenne qui emploie une main d'œuvre qualifiée, construit des biens d'équipements techniques de haute technologie souvent innovants et distribue des rémunérations plus élevées que la moyenne. Aujourd'hui, la désindustrialisation atteint des salariés qu'on considérait jusqu'à maintenant comme protégés par leurs qualifications individuelles et collectives réalisant des

tâches non automatisables. C'est cette dimension professionnelle et sociale essentielle que veut sauvegarder le gouvernement français dans le maintien en activité du site de Belfort au travers de commandes publiques opportunistes de trains à grande vitesse afin de combler le creux d'activité qui se profilait à partir de 2018 jusqu'au lancement de la nouvelle génération. Car si la reprise des investissements qui se profile en Europe à partir de 2016 crée les conditions d'une croissance de la demande adressée à ces industries de biens d'équipements, elle reste trop faible pour garnir les carnets de commandes de ces industries à des niveaux suffisants pour maintenir les sites industriels les plus fragiles en activité.

Si la mobilisation nationale est indispensable pour lutter contre la fermeture d'usines, elle

n'est pas suffisante pour faire face simultanément aux multiples défis posés par l'émergence de concurrents de la taille de pays continents : la Chine aujourd'hui et l'Inde demain. À titre d'exemple, Alstom, malgré son excellence industrielle incontestable, n'a pas la taille critique pour contrer le chinois CRRC qui détient à lui tout seul plus de 50% du marché mondial. C'est pourquoi, une politique industrielle de dimension réellement européenne doit être mise en œuvre rapidement faute de ne jamais atteindre les objectifs que l'Union s'est fixée. L'Europe est le seul le périmètre pertinent dans le contexte d'une économie globalisée et de plus en plus féroce. Les représentants des travailleurs des industriels européens ont parfaitement saisi les enjeux. Tous ont conscience de l'urgence à voir l'émergence de « champions européens » pour mieux résister aux mastodontes extra-européens.

C'est pour cette raison que le Parlement européen s'engage sur cette question, une résolution a notamment été adoptée le 5 octobre qui préconise les conditions du succès de l'émergence d'une véritable politique industrielle. Sans surprise, les élus Front national ont voté contre ce texte, à l'exception de M Philippot qui lui s'est abstenu. Les élus FN se sont notamment opposés à la partie de la résolution S&D sur la défense de Caterpillar et Alstom qui prévoit des droits renforcés aux représentants des travailleurs dans les choix stratégiques des multinationales. Étrange contradiction pour un parti qui prétend être le seul défenseur des travailleurs. Avec le FN, le fossé est grand entre les paroles et les actes. Les travailleurs ne doivent pas s'y méprendre, le FN n'est pas de leur côté. En s'opposant constamment à la défense des travailleurs, le Front national fait le jeu de nos concurrents les plus déloyaux pour qui le manque de cohésion industrielle européenne est une aubaine. Et oui hélas, le groupe chinois CRRC gagne toujours de nouvelles parts de marché au détriment des travailleurs européens et évidemment français. Les travailleurs français de l'acier le savent bien, les importations des tonnes chinoises ne passent pas uniquement par la France. Elles continuent de pénétrer le marché européen et le bassin mé-

diterranéen par l'Espagne, l'Italie, le Maghreb et ce sont des commandes en moins pour les sites français et donc, moins de travail pour ses salariés. A un moment crucial pour l'avenir de nos industries, où les pays émergents concentrent leurs productions et donnent naissance à des géants pour « gagner » le monde, les populistes européens prônent et défendent le « nanisme » industriel. Chercher l'erreur ou plutôt la faute ! Ce n'est pas en proposant la sortie de l'Union européenne, le rétablissement des frontières ou encore la sortie de la monnaie unique, que nos fleurons industriels nationaux seront sauvés. Au contraire, nous avons besoin d'une politique industrielle européenne ambitieuse pour ne pas laisser des pans entiers de notre industrie disparaître. Pour y parvenir, bien des efforts sont à consentir. L'Europe doit tout d'abord résoudre la contradiction entre le besoin en investissements durables dans les chemins de fer et dans les infrastructures routières et fluviales d'une part et de la rareté des investissements privés dans ces domaines d'autre part (malgré la politique de taux d'intérêts très bas pratiqués par la BCE). Ainsi, il est urgent de favoriser, à grande échelle, les investissements publics dans les infrastructures. Pour l'heure, force est de constater que les blocages politiques continuent de barrer la voie à cette solution et que le plan Juncker ne suffit pas.

Mais au-delà de ces investissements publics indispensables, c'est d'une véritable politique industrielle de dimension européenne dont les industries manufacturières ont besoin pour faire face à la nouvelle concurrence des pays émergents et relever les défis de demain. Pour assurer son indépendance économique et technologique, sociale et environnementale, l'Union européenne doit définir une vision plus stratégique et offensive en matière de politique industrielle, voici nos propositions :

- D'un point de vue stratégique, les industries sensibles sur le plan de la sécurité commune européenne doivent être protégées et les représentants des travailleurs doivent être associés aux décisions des entreprises implantées sur le territoire européen.

- La lutte contre le changement climatique, après la ratification de l'accord de Paris doit être prise en compte en première instance tant dans la définition des nouveaux produits que dans la mutation des systèmes productifs (efficacité énergétique, productivité matière, économie circulaire). Soulignons au passage, et une fois encore, l'abstention de la délégation Front national lors du vote sur la ratification par l'Union européenne de l'accord de Paris sur un texte majeur pour l'avenir de la planète.

- Sur le plan commercial l'Europe doit garantir aux industries implantées en Europe les conditions d'une concurrence équitable face aux entreprises implantées dans les pays concurrents (droits des fusions acquisitions, ajustement aux frontières compatible avec le droit de l'OMC).

- En matière professionnelle, l'automatisation

se poursuivra, la digitalisation progressera poussant les salariés européens à occuper des postes de plus en plus qualifiés que les gouvernements européens doivent accompagner de manière active et coordonnée au niveau européen.

- L'innovation devenue force de concurrence dans l'économie contemporaine, il convient de démultiplier les écosystèmes collaboratifs qui permettent de conjuguer ouverture intellectuelle et indépendance stratégique.

Le 9 novembre prochain les travailleurs européens de l'acier manifesteront à Bruxelles pour exiger de l'Europe des mesures de défenses commerciales. Ils ne s'y trompent pas, ils savent que la réponse doit être européenne. Comme eux, nous y serons car nous avons conscience de l'urgence à défendre nos industries et nos emplois.